d'avoir fait don à la France d'un ensemble complet de documents, ils ont cependant cédé à la science, et d'avoir dote la France du premier musée de l'histoire des religions, que plusieurs autres nations, l'Allemagne, entre autres, se sont empressées d'imiter.

Guimet (ANNALES DU MUSÉE). Une collection aussi importante que celle du musée Guimet, et qui soulevait un aussi grand nombre de questions, réclamait mieux qu'un catalogue banal. A un semblable ensemble, il fallait une suite d'études destinées à dégager les idées représentées par les objets. Ce complément indispensable du musée se trouve dans les *Annales du musée Guimet*, dont la publication a commencé en 1880 et qui forment par an environ deux volumes in-8°. C'est là un excellent résultat, si l'on tient compte des difficultés que présente l'impression des textes sanscrits, chinois, hébreux, coptes, egyptiens, etc. Des travaux très estimables ont paru dans ce recueil, dont les principaux collaborateurs sont : à Paris, MM. Barth, Bouché-Leclercq, Cordier, Darmesteter, Decharme, Feer, Foucaux, Gaidoz, Maspero, à Oxford, J. Edkins, Max Müller, à Leyde, Van der Hamel, C.-P. Tjele, Oort; au Japon, M. Tomii (à Kioto), Ymaizumi (à Tokio), Yamada (de Nagoya); à Genève, Ed. Naville; à Berlin, Julius Lippert; à Shangaï, le docteur E. Eitel; à Colombo (Ceylan), le révérend J. Allwis. Dans la convention signée par M. Guimet et l'Etat, il a été stipulé qu'une somme de 14.000 francs serait attribuée annuellement à la publication des *Annales*.

GUININA, plateau du S.-E. du Sénégal, qui domine de plus de 50 mètres le thalweg de la vallée du Niger. Sur ce plateau se trouve le village de Guinina, où est établi un poste militaire français, station intermédiaire entre Bakel et Bammako.

GUIO, cap qui forme la pointe de la côte S.-E. de l'Annam, entre le cap Vinai au S. et le cap Padaran au N.; il forme la pointe S. de la baie de Thany, où se jette la rivière de même nom.

GUIPAGE s. m. — Techn. Torsade de chanvre ou de fibre végétale quelconque enparaisse les fils métalliques verts de la gutta-percha qui constituent un câble électrique.

GUIR ou **GHIR**, oued ou rivière qui prend sa source au sud-est du Maroc, dans le djebel Bou-Gnous, massif le plus haut de l'Atlas; il reçoit dans son cours les noms de *Mezgouara* et *Ouara* et coupe l'extrémité méridionale du Touat; c'est moins une rivière qu'une succession de chotts. Le Guir arrose l'oasis de Figuig.

GUIRAUD (Ernest), compositeur français, né à la Nouvelle-Orléans en 1837. — Au quatrième grand festival, qui eut lieu le 11 février 1879, à l'Hippodrome, il fit entendre des fragments de son opéra inédit, intitulé le *Fou*. M. Guiraud donna, à la salle Pavard, le 23 mars 1882, *Galante Aventure*, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Louis Davyl et Arnal Silvestre. Le livret, d'un mediocre intérêt, nuisit à la partition, qui n'est pas sans mérite. M. Guiraud a été nommé, en 1881, membre de la commission supérieure des expositions internationales. Il a obtenu, comme auteur de *Piccolino*, prix Monthyon, décerné pour la première fois le 19 octobre 1878. Il est professeur d'harmonie au Conservatoire et chevalier de la Légion-d'honneur.

GUITEAU (Charles), fanatique américain, né à Freeport (Illinois) en 1841, exécuté à Washington en juillet 1882. Son père, directeur de la poste sous le président Harrisson, avait ensuite fait de mauvaises affaires et était devenu teneur de livres, puis caissier de la Second National Bank, à New-York. Charles Guiteau fit partie, dans sa jeunesse, d'une secte communiste, l'Association d'Oneida, fondée par John Noyes, et dont il fut chassé au bout de six années, parce qu'il ne se soumettait pas aux prescriptions du président. Il devint ensuite avocat à New-York et à Chicago, où il exerçait en 1877; mais il abandonna sa profession pour se livrer aux spéculations, à la composition d'un grand ouvrage théologique, *la Vérité*, élucubration pleine de rêveries incohérentes, qu'il fit paraître à ses frais en 1879. Ne gagnant plus d'argent au barreau et ayant en à en débourser pour l'impression de son livre, qui n'eut aucun succès, Charles Guiteau se trouvait dans la plus profonde misère. Lors de l'élection présidentielle de 1880, il se mêla beaucoup en faveur du général Grant, qui échoua contre M. Garfield; mais, par suite d'un compromis, le vice-président, M. Arthur, ayant été choisi dans le parti vaincu, Charles Guiteau comptait bien être rémunéré de ses services. Une place de consul, qu'il sollicitait, lui aurait été refusée; le fait n'est pas certain et Guiteau n'en a pas parlé dans le long plaidoyer écrit qu'il voulait lire à ses juges. D'après sa confession, c'est Dieu lui-même qui lui enjoignit de tuer le président Garfield, pour faire cesser les divisions que l'élection du 2 novembre avait créées et prévenir une guerre civile inévitable. Venu à Washington le 6 mars 1881, il épia longtemps le président avant de trouver l'occasion de l'assassiner. Une première fois, il avait décidé de tirer sur lui dans l'église Christian, le 3 juin, pendant la célébration de l'office, mais il y avait renoncé de peur de blesser les voisins; quelques jours après, le 26, il guettait la gare de Baltimore and Potomac, le revolver tout armé dans sa poche, sans mettre encore son projet à exécution; enfin, le 2 juillet suivant, le président allant prendre le train à la même gare pour se rendre à sa maison de campagne, Charles Guiteau tira deux fois sur lui et l'atteignit en pleine poitrine. Le président ne mourut qu'après quatre-vingts jours d'atroces souffrances.

Aussitôt arrêté, l'assassin se donna comme un justicier qui méritait les plus hautes récompenses; mais l'exaspération publique fut telle, après un si monstrueux attentat, que deux fois des fanatiques comme lui essayèrent de le tuer à coups de revolver dans sa cellule, où on était admis à le visiter. Pour sa défense, il prétendit que Dieu seul était coupable, puisque c'était Dieu qui lui avait mis le revolver à la main, et que d'ailleurs M. Garfield n'était pas mort de ses blessures, mais bien des mauvais traitements des médecins. Malgré les nombreuses preuves de démence qu'il ne cessa de donner durant sa détention et au cours des débats, Guiteau fut déclaré responsable et condamné à mort; l'exécution eut lieu au mois de juillet 1882. Sur l'échafaud, il obtint de réclamer un cantique de sa composition et se mit à chanter : « Je m'en vais chez le petit Seigneur; je suis si content d'y aller! Gloire! Alleluia! J'aime le petit Seigneur de toute mon âme; c'est pourquoi je m'en vais le trouver. J'ai sauvé mon parti et mon pays, alleluia! C'est pour cela qu'ils m'ont assassiné. Alleluia! C'est pour cela que je vais voir le petit Seigneur. Alleluia! alleluia! » A ce dernier alleluia, la trappe céda sous ses pieds et le corps se balança dans le vide; au dehors, une foule immense salua de hourras prolongés le dernier soupir du criminel.

GUITHANA, tribu arabe du N.-O. du Sahara, établie près de l'oasis de Figuig; elle comprend un grand nombre de dissidents algériens qui ont été obligés de s'expatrier.

GUMBÉLITE s. f. (gum-bé-li-te). Miner. Silicate hydraté d'alumine, contenant un peu moins d'eau et de silice que la pyrophyllite.

GUMMER, contrée montagneuse du Sahara central, dans la partie N.-E. du Tou ou Tibesti, sur les pentes septentrionales de la chaîne nommée *Kussi* ou *Kussodâ*, entre environ 19° 25′ et 20° 5″ de lat. N. et 14° et 15° de long. E.

GUMMICOSE s. m. (gumm-mi-ko-ze—du lat. *gummi*, gomme). Chim. Nom donné par Béchamp à un produit résultant de l'action de l'acide sulfurique sur la gomme arabique.

— Encycl. Le *gummicose* répond à la formule $C^6H^{12}O^6$. Ce produit diffère de la galactose, car son pouvoir rotatoire n'est pas le même. Il est soluble dans l'alcool. Le gummicose fermente sous l'influence de la levure de bière, en donnant de l'acide mucique.

GUMMITE s. f. (gumm-mi-te—du lat. *gummi*, gomme). Miner. Oxyde d'uranium hydraté, contenant de la silice, du phosphore et de la chaux. Ce minéral, dont la couleur varie du jaune au rouge et dont l'éclat est celui de la gomme ou de la résine, est amorphe. On l'a trouvé à Johanngeorgenstadt (Saxe) et en Bohême.

GUNDA s. m. (gon-da). Zool. Genre de vers nématodes dendrocoèles, famille des Planariadés, caractérisé par des appendices très développés à la tête; le cerveau à lobes irrégulièrs; le pénis inerme situé devant l'orifice génital; en arrière de celui-ci l'ovaire ou utérus sphérique, servant aussi de réservoir séminal. Les gundas vivent dans les eaux douces et salées.

GUNG'L (Joseph), compositeur hongrois, né à Zsámbék (province de Pesth) le 1er décembre 1810. — Il est mort en 1883. Chef d'orchestre pendant huit ans dans un régiment austro-hongrois, M. Gung'l, dont la réputation était déjà faite comme musicien, quitta l'armée en 1843 pour courir l'Allemagne à la tête d'un petit orchestre. Il remporta de très grands succès. Après l'Allemagne, il parcourut presque toute l'Europe, alla en Amérique (1849) et fut accueilli partout avec le même enthousiasme. En 1880, il vint à Paris, où il conduisit l'orchestre du foyer aux bals de l'Opéra. Il a composé exclusivement de la musique de danse. Son répertoire de valses, mazurkas, polkas, czardas et marches est considérable; il ne comprend pas moins de 350 oeuvres. M. Heugel en a publié un choix extrêmement intéressant (1880, 4 vol.). M. Gung'l avait épousé Suzanne Lagier, dont il vivait séparé depuis longtemps.

GUNZA, rivière de l'Afrique occidentale, colonie portugaise d'Angola, qui prend sa source à 120 kilom. environ du nord des montagnes de l'intérieur, et, après avoir parcouru des pays fertiles, se jette dans la mer, à 15 kilom. environ au nord de Quicombo, par environ 11° 20′ de lat. S. et 11° 27′32″ de long. E.

GUOY, pays de la Sénégambie, sur la rive gauche de la Falémé et du Sénégal qui le borne au N.; à l'O., il est limitrophe au Bondou et à la province de Damga du Fouta; au S. il touche au Bambouk, à l'E. aux Sondukés. Le Guoy renferme 15 villages et une population de 7.500 hab. Il a accepté le protectorat de la France par le traité du 19 août 1858.

GURGU ou **GURJUN**. Nom d'un baume qui découle de plusieurs espèces de dipterocarpus croissant dans la presqu'île indo-chinoise.

— **Encycl.** Le *baume de Gurgu* ou *Gurjun*, appelé aussi *baume de Gaptun*, *huile de Dab*, est un liquide filant, jaunâtre ou verdâtre, fluorescent, d'odeur aromatique, de saveur amère et âcre. La récolte de cette huile, qui s'opère au moyen d'entailles en forme de bénitiers creusées dans les arbres, constitue la plus grande ressource de la province de Bien-Hoa; chaque arbre ainsi traité peut rapporter 20 francs environ par an. Le *gurjun* contient dans une huile blonde, l'*œleus* une huile noire; leur densité varie de 0,960 à 0,966, la blonde étant la plus légère. Ces huiles s'emploient comme vernis pour la laquage et la peinture; elles ont en thérapeutique les propriétés de l'essence de copahu.

* **GURLT** (Ernest-Frédéric), agronome et vétérinaire allemand, né à Drentkau, près de Grünberg (Silésie), le 13 octobre 1794. — Il est mort à Berlin le 1er août dernier. Le doyen de l'Ecole vétérinaire de cette ville, il avait pris sa retraite en 1870. Son dernier ouvrage est intitulé : *Traité d'anatomie comparée : contribution à l'anatomie pathologique et à l'embryologie* (Berlin, 1877, avec 20 tableaux).

* **GURLT** (Ernest-Julius), anatomiste et chirurgien allemand, né à Berlin le 13 septembre 1825. — Professeur de chirurgie à l'université de Berlin depuis 1862, il a publié les ouvrages suivants : *Du transport des blessés et des malades en campagne* (1859); *Précis d'enseignement sur les fractures et les luxations* (1862, 2 vol.); *Guide pour les opérations à pratiquer sur le cadavre* (1862-1881); *Fragments de chirurgie* (1864); *Exposé des soins à donner aux malades en campagne* (1868, avec pl.); *la Résection des articulations et des luxations par armes à feu* (1879). Cet anatomiste est un des collaborateurs des « Archives de chirurgie clinique », de Langenbeck; de l'« Histoire du cancer », de Virchow, et de l'« Encyclopédie pratique de thérapeutique générale », d'Eulenburg.

GURY (le père Jean-Pierre), théologien français, né à Mailleroncourt (Haute-Saône) le 23 janvier 1801, mort à Vals (Ardèche) le 9 avril 1866. Entré en 1824 dans l'ordre des jésuites, il étudia la théologie à Rome de 1828 à 1832, devint professeur de morale au collège des jésuites de Vals en 1833 et au collège romain à Rome en 1847. Expulsé de cette ville l'année suivante, il reprit sa chaire à Vals et la conserva jusqu'à sa mort. L'abbé Gury est connu par deux ouvrages qui ont eu un grand nombre d'éditions : *Compendium theologiæ moralis* (1850, 2 vol. in-12), et *Casus conscientiæ in præcipuas questiones theologiæ moralis* (1863, 2 vol. in-12). On y trouve de bien curieux exemples de la morale jésuitique.

GUSANO s. m. (gou-sa-no — mot espagnol). Ver des cadavres.

Les indiens travailleurs de la destruction
Font sur ce magique corps leur plaie ou leur sillon ;
Par ses gants décousus entre la mouche noire,
Et le *guano* court sur ses habits de moire.
TH. GAUTIER.

GUSSENBAUER (Charles), chirurgien autrichien, né à Schaumburg (Carinthie) le 30 octobre 1842. Après avoir été pendant quelque temps aide de clinique du professeur Billroth à Vienne, il fut appelé à la chaire de chirurgie et à la direction de la clinique de l'université de Liége. En 1875, il alla occuper les mêmes fonctions à Prague. Ses recherches ont surtout porté sur l'exirpation du larynx, sur la résection de l'estomac et de l'intestin, sur la chirurgie du système nerveux. Il a publié en français : *Rapport de la clinique chirurgicale de l'université de Liége* (Liége, 1880, de la « Revue médicale de Prague », il a publié en français : *Rapport de la clinique chirurgicale de l'université de Zurich* (1878); puis, en allemand : *les Lésions traumatiques* (Stuttgart, 1880); *Septicémie, pyohémie et propagation* (Vienne, 1881).

GUSSOW (Charles), peintre allemand, né à Havelberg en 1843. Il fréquenta l'académie de Weimar et l'atelier du peintre belge Pauwels, qui l'admit à collaborer à ses peintures sur la guerre de l'Amérique du Nord (1866). Après avoir visité l'Italie, il débuta à Paris en 1870 par trois tableaux : *les Nouvelles de la guerre*, *Femme à l'église* et *la Dame à la chasse*; puis il devint successivement professeur aux académies de Weimar, de Carlsruhe (1874) et de Berlin (1876). Parmi ses oeuvres, nous citerons : *Chez le critique d'art* (1874), toile remarquable; *le Recit du réservisté* (galerie de Gand); *le Petit Chat, l'Ami des fleurs*, *le Bonheur*; *Une famille de paysans* (1876), où s'accuse son goût pour le réalisme; *le Retour des troupes*, *la Toilette de Vénus*; *le Trésor du vieillard*; *la Veuve*, qui obtint une médaille d'or à l'Exposition d'Amsterdam en 1877; *le Marchand de fruits*, *Portrait d'une vieille dame*, *l'Atelier*, *Nature morte*, tableau qui a figuré avec les deux précédents à l'Exposition universelle de 1878; *l'Atlas moderne*, *le Portrait de la Reine*; *l'Intérieur*, *Jeune fille*.

GUTHRIE (Frédérick), chimiste et physicien anglais, né à Londres le 15 octobre 1833. Professeur de chimie à Manchester (1859), il publia, des différents pays de l'Europe, une série de mémoires sur la chimie expérimentale dans le « Philosophical Magazine »; en 1860, lors de la création du Kensington Museum, à Londres, il a organisé dans cette école un laboratoire modèle de physique. On lui doit d'importantes recherches sur la conductibilité des liquides pour la chaleur, la description d'un nouveau voltamètre (dans les « Philosophical Transactions »); *Magnétisme et électricité* (1873); *Physique pratique* (1877); *Introduction à la physique* (1877); *le Premier Livre des connaissances* (1881); *Expériences et appareils pour l'enseignement élémentaire de la physique* (1881); *Examen des eaux de l'île Maurice*; *Etude sur le sucre de canne et la canne à sucre*. En chimie, il a surtout étudié les alcools et les éthers, ainsi que l'action physiologique violente qui obrada la prospérité et dont elle n'est pas encore remise. L'agriculture y est presque nulle; l'industrie se réduit à quelques usines-magasins et à quelques fabriques de sucre. Le commerce d'importation est loin d'aller en augmentant; il atteignait 12.324.000 francs en 1867 et 14.000.000 en 1883 que de 8.962.000 francs. Sur ce dernier chiffre, 5.844.000 francs représentent les importations faites en France; mais la colonie ne fournit aux Portugais identifient cette rivière avec l'Oyapock. On ne put s'entendre, on en vint même aux mains. En 1723, le gouvernement portugais crut avoir trouvé le moyen de résoudre le différend en faisant rechercher les bornes de marbre que Charles-Quint avait dit élever en 1543, pour marquer la ligne frontière des colonies portugaises et espagnoles; on constata, en effet, la présence des bornes de Charles-Quint par 1° 30′ de lat. N., à bord de la rivière Wiapoc (aujourd'hui Araguary). Les Français s'étant mis en devoir d'occuper les territoires s'étendant au-delà de cette limite, les Portugais déclarèrent subitement que, par elles-mêmes, les bornes ne signifiaient rien. De là des négociations interminables. Une convention, signée en 1736, nous laissa la libre pratique des terres situées au nord de l'Amazone et nous autorisa à considérer la rivière Carapapou comme frontière de nos possessions. Lorsqu'en 1794, après l'émancipation du Brésil, le gouvernement portugais eut dû avoir nous établissement de l'Oyapock, une nouvelle convention ramena la limite de la Guyane française à la rivière Carsevenne. Le Directoire ratifia cet acte, et, en 1801, les Portugais consentirent à substituer la rivière Araguary à la Carsevenne. Le premier consul demanda et obtint que l'on adoptât la Carapanatuba comme frontière au lieu de la Carsevenne. Malheureusement, cet accord resta lettre morte, et ceux qui étaient venus en 1802, en 1814 et en 1817 n'eurent pas plus d'efficacité. Les colonies portugaises, une fois indépendantes, cherchèrent à régler le différend, et, en 1841 le gouvernement de Rio-Janeiro fit des ouvertures au cabinet de Paris. On convint, d'abord, d'un arbitrage; mais les commissaires qui procédèrent sur place à la délimitation. Hélas! on n'oublia que de les rémunérer, et, nouvelles négociations, qui durèrent trois ans : le Brésil nous offrit comme limite la Carsevenne, alors que la France demandait la rivière Tartarougal, au sud de l'île de Maraca. Les pourparlers furent rompus, mais les Brésiliens, agissant en maîtres, allèrent jusqu'à nous contester le droit, occupant le territoire contesté jusqu'à la Tartarougal. Enfin, des négociations aussi infructueuses que les précédentes eurent lieu en 1862. Les habitants, qui aiment beaucoup la France, chargèrent en 1883 l'explorateur Henri Coudreau de demander au gouvernement de la Guyane de leur envoyer des administrateurs. Notre compatriote fut leur ayant pas donné satisfaction, ils se déclarèrent indépendants en 1886 et nommèrent M. Jules Gros président de la nouvelle République, que si la France, ni le Brésil ne voulurent reconnaître (v. COUDREAU). M. Coudreau, pour résoudre une question pendante depuis 1713, proposa de la débarrasser de l'encombrant bagage diplomatique qui la complique chaque fois que des gouvernements intéressés s'en occupent. « Si nous nous souvenons, dit-il, qu'en 1856 le Brésil nous a offert la limite de la Carsevenne, et que nous lui avons offert celle de Tartarougal-Grande, à 135 kilom. plus au S., nous nous rendrons compte qu'il y a une pas impossible de nous entendre, puisqu'il ne reste de conteste que le Mapa, entre la Carsevenne et la Tartarougal, c'est-à-dire un territoire de 20.000 kilom. carrés, peuplé de 600 habitants. Toutefois, n'oublions pas que nous ne renonçons virtuellement aux territoires du sud des montagnes centrales que pour obtenir dans la région côtière une composition équitable. Pourquoi l'entente ne s'est-elle pas faite jusqu'à ce jour? Parce qu'on a discuté sur des droits au lieu d'étudier des faits; on a voulu prouver, au lieu de se borner à constater. »

* **GUYARD** (Auguste), littérateur français, né à Frotey-lez-Vesoul (Haute-Saône) en 1808. — Il est mort à Barmouth (Angleterre) le 27 août 1882.

GUYARD (Stanislas), orientaliste français, fils du précédent, né à Frotey-lez-Vesoul (Haute-Saône) en 1846, mort à Paris en 1884. Stanislas Guyard fut un des aimantés les plus distingués de son temps; il fut successivement répétiteur, puis maître de conférences à l'Ecole des hautes études, et, à la mort de Defrémery, il remplaça cet érudit dans la chaire qu'il occupait au Collège de France (1884). Son goût pour l'orientalisme datait de sa première jeunesse. Stanislas Guyard se fit connaître de bonne heure au public difficile de la Société asiatique, s'attaqua sans relâche aux problèmes les plus délicats de la linguistique et de la philologie orientales et publia toute une série de travaux sur les questions relatives au khalifat de Bagdad, à l'histoire des Ismaïliens et des sectes incrédules dans le sein de l'Islam, à la métrique arabe, etc. Lorsqu'une société, composée des arabisants les plus éminents de toute l'Europe, se partagea le travail d'une édition complète des *Annales* de Tabari, il se chargea d'un volume entier. Il achèva la traduction de la *Géographie* d'Aboulfédé (Paris, 1883, in-4°), dont Reinaud avait, de 1837 à 1848, traduit les deux premiers volumes. Attaché comme auxiliaire au *Recueil des historiens arabes des croisades*, publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il fut le plus précieux collaborateur de M. Barbier de Meynard dans ce gigantesque travail d'érudition. Dans les derniers temps de sa vie, il s'était senti attiré vers les grands problèmes de l'assyriologie. « La soif du travail, dit M. Renan, allait chez lui jusqu'à l'obsession; elle avait tué en lui la possibilité du repos. Quand il pensait à tant de belles choses qui seraient à faire, quand il voyait le moisson si belle et les ouvriers si peu nombreux, il était pris d'une sorte de fièvre; il assumait pour lui la tâche de six autres. La fièvre amena bientôt l'insomnie, l'incapacité de travail. L'incapacité de travail, c'était pour lui la mort. Vivre sans vouloir penser, sans chercher, lui parut un supplice. La perspective de vivre sans travailler lui parut un cauchemar plus affreux que la mort. Il s'en alla, il se suicida.

Nous citerons, parmi les ouvrages de Stanislas Guyard : *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaïlis* (Paris, 1874, in-4°); *Un grand-maître des Assassins au temps de Saladin* (Paris, 1877, in-8°); *Théorie nouvelle de la métrique arabe* (Paris, 1877, in-8°); *Manuel de la langue persane vulgaire* (Leyde, 1880, in-12); *Mélanges d'assyriologie* (Paris, 1883, in-8°); *le Divan de Beha Ed-Din Zohéir* (Paris, 1883, in-12); *Trois comédies de Mirza Feth Ali*, en collaboration avec Barbier de Meynard (Paris, 1885, in-12).

GUYAU (Marie-Jean), philosophe français, né en 1854, mort à Paris en 1888. Sa mère, connue en littérature sous le pseudonyme de **G. Bruno**, épousa en secondes noces M. Fouillée, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Au sortir de cette même Ecole, M. Guyau fut nommé professeur de philosophie au lycée Condorcet, mais il ne resta que peu de temps dans l'enseignement. Dès 1874, il présentait à l'Académie des sciences morales un mémoire sur la morale de science et d'idées, sur la morale utilitaire, qu'on se demanda si ce travail n'avait pas été le fruit d'une collaboration intime avec M. Fouillée; mais la suite des ouvrages de M. Guyau ne tarda pas à dissiper ce soupçon. Il fit paraître successivement : une traduction nouvelle du *Manuel d'Epictète* (1875, in-12), précédée d'une savante étude : *la Morale anglaise contemporaine* (1878, in-12); *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* (1884, in-12), remarquable ouvrage, qui fut vivement critiqué à l'Académie par M. Ad. Franck, et dans lequel l'auteur, rejetant toutes les idées et tous les principes *a priori* exprimés antérieurs et supérieurs aux faits, essaye de fonder une morale purement scientifique ou positive; enfin l'*Irréligion de l'avenir* (1886, in-8°), étude complète du problème religieux sous tous ses aspects, et de la jetterent en bas de la tribune. Une mêlée générale s'ensuivit, mais la victime de ces brutalités refusa de poursuivre les agresseurs. Malgré la gêne avec laquelle il avait rempli son mandat, M. Guyot ne fut pas réélu membre du conseil municipal de Paris en 1884; il échoua contre M. Ernest Daudé, le quartier Notre-Dame. Aux élections législatives de 1885, M. Guyot, porté sur les listes radicales de la Seine, obtint le 4e rang, avec au premier tour 172.000 voix. Classé le seizième sur la liste générale du second tour, il fut élu par 283.423 voix sur 414.360 votants. Pendant la législature 1885-1889, il siégea sur les bancs de l'extrême gauche. Il déposa une proposition tendant à donner aux communes le droit de disposer pour d'autres services des crédits affectés aux dépenses des cultes, et la majorité des communes, il demandait, et à assimiler les congrégations reli-

GUYON (Eugène-Jacques), publiciste français, né à Poitiers le 26 février 1829. Il avait commencé par être ciseleur en bronze. Son goût pour le dessin le poussa à devenir dessinateur, puis machiniste. Ayant reçu quelques leçons de Deburau père, il s'adonna à la pantomime et crée quelques pièces, parmi lesquelles : *Les Trois Pierrots*, dans la pièce de ce nom (1853), en compagnie de Ch. Debureau et de M. Legrand. Son principal talent consiste dans les imitations; il s'y est acquis une légitime notoriété. Au point de vue de l'originalité artistique dont il n'ait spirituellement chargé la physionomie, les gestes, l'intonation, les mimiques, les attitudes, entre autres, est beaucoup de succès. M. Guyon a créé des rôles épisodiques dans *l'Histoire du Juif errant*, *Les Deux Jumeaux de la terre*, *les Canotiers de la Seine*, *la Belle Hélène*, où il représentait le bouillant Achille, et il s'est fait successivement applaudir aux scènes des Folies-Dramatiques, de l'Eldorado, de l'Alcazar, des Nouveautés et des Variétés.

* **GUYOT** (Yves), économiste et homme politique français, né à Dunkerque (Côtes-du-Nord) le 6 septembre 1843. — En octobre 1878, M. Yves Guyot reprit, dans le journal « la Lanterne », la campagne qu'il avait entamée en 1876 contre la fraude des bons à plusieurs journaux. Au moment de l'inauguration du nouveau Louvre, il publia dans le « Figaro » une étude remarquée sur ce monument. En 1880, il passa au Crédit foncier de France, où il occupa le poste de chef du bureau. Ces fonctions lui permirent d'étudier les questions financières auxquelles il consacra plusieurs brochures et un grand nombre d'articles. De 1863 à 1870, il rédigea une correspondance adressée à des journaux de province; la chronique politique et financière du « Journal des Instituteurs »; le bulletin politique du « Journal général de l'Instruction publique », dans lequel il combattit les réformes que M. Duruy voulait introduire dans l'organisation et les programmes universitaires, et enfin des articles pour le « Lloyd universel » aujourd'hui disparu. En 1871, il entra à la « Patrie » à la fois comme directeur-gérant, directeur politique et rédacteur en chef. Ses adversaires eux-mêmes reconnaissent en lui un polémiste vigoureux et un écrivain élégant et spirituel. Il a pris presque superflu de dire que M. Guyon défend ce qu'on est convenu d'appeler « l'ordre moral, l'ordre et d'autorité » et qu'il en voit la plus haute et la plus complète expression dans le régime impérial. Nous doit, en outre, une *Etude sur le socialisme*; *les Soirées de la baronne*, avant-propos de Georges Ohnet (1885, in-8°), et un volume intitulé : *Le Bonheur* de l'Académie française; un roman : *la Donna e mobile* (1887, in-18); un volume de nouvelles : *Contes bourgeois* (1888).

GUYON (Louis-Alexandre), acteur français, né à Paris le 26 février 1829. Il avait commencé par être ciseleur en bronze. Son goût pour le dessin le poussa à devenir dessinateur, puis machiniste. Ayant reçu quelques leçons de Deburau père, il s'adonna à la pantomime et crée quelques pièces, entre autres l'un des *Trois Pierrots*, dans la pièce de ce nom (1853), en compagnie de Ch. Debureau et M. Legrand. Son principal talent consiste dans les imitations; il s'y est acquis une légitime notoriété. Au point de vue de l'originalité artistique dont il n'ait spirituellement chargé la physionomie, les gestes, l'intonation, les mimiques, les attitudes, entre autres, est beaucoup de succès. M. Guyon a créé des rôles épisodiques dans *l'Histoire du Juif errant*, *Les Deux Jumeaux de la terre*, *les Canotiers de la Seine*, *la Belle Hélène*, où il représentait le bouillant Achille, et il s'est fait successivement applaudir aux scènes des Folies-Dramatiques, de l'Eldorado, de l'Alcazar, des Nouveautés et des Variétés.

* **GUYOT** (Yves), économiste et homme politique français, né à Dunkerque (Côtes-du-Nord) le 6 septembre 1843. — En octobre 1878, M. Yves Guyot reprit, dans le journal « la Lanterne », la campagne qu'il avait entamée en 1876 contre la fraude des bons à plusieurs journaux. Au moment de l'inauguration du nouveau Louvre, il publia dans le « Figaro » une étude remarquée sur ce monument. En 1880, il passa au Crédit foncier de France, où il occupa le poste de chef du bureau. Ces fonctions lui permirent d'étudier les questions financières auxquelles il consacra plusieurs brochures et un grand nombre d'articles. De 1863 à 1870, il rédigea une correspondance adressée à des journaux de province; la chronique politique et financière du « Journal des Instituteurs »; le bulletin politique du « Journal général de l'Instruction publique », dans lequel il combattit les réformes que M. Duruy voulait introduire dans l'organisation et les programmes universitaires, et enfin des articles pour le « Lloyd universel » aujourd'hui disparu. En 1871, il entra à la « Patrie » à la fois comme directeur-gérant, directeur politique et rédacteur en chef. Ses adversaires eux-mêmes reconnaissent en lui un polémiste vigoureux et un écrivain élégant et spirituel. Il a pris presque superflu de dire que M. Guyon défend ce qu'on est convenu d'appeler « l'ordre moral, l'ordre et d'autorité » et qu'il en voit la plus haute et la plus complète expression dans le régime impérial. Nous doit, en outre, une *Etude sur le socialisme*; *les Soirées de la baronne*, avant-propos de Georges Ohnet (1885, in-8°), et un volume intitulé : *Le Bonheur* de l'Académie française; un roman : *la Donna e mobile* (1887, in-18); un volume de nouvelles : *Contes bourgeois* (1888).

GUYON (Louis-Alexandre), acteur français, né à Paris le 26 février 1829. Il avait commencé par être ciseleur en bronze. Son goût pour le dessin le poussa à devenir dessinateur, puis machiniste. Ayant reçu quelques leçons de Deburau père, il s'adonna à la pantomime et crée quelques pièces, entre autres l'un des *Trois Pierrots*, dans la pièce de ce nom (1853), en compagnie de Ch. Debureau et M. Legrand. Son principal talent consiste dans les imitations; il s'y est acquis une légitime notoriété. Au point de vue de l'originalité artistique dont il n'ait spirituellement chargé la physionomie, les gestes, l'intonation, les mimiques, les attitudes, entre autres, est beaucoup de succès. M. Guyon a créé des rôles épisodiques dans *l'Histoire du Juif errant*, *Les Deux Jumeaux de la terre*, *les Canotiers de la Seine*, *la Belle Hélène*, où il représentait le bouillant Achille, et il s'est fait successivement applaudir aux scènes des Folies-Dramatiques, de l'Eldorado, de l'Alcazar, des Nouveautés et des Variétés.

* **GUYOT** (Yves), économiste et homme politique français, né à Dunkerque (Côtes-du-Nord) le 6 septembre 1843. — En octobre 1878, M. Yves Guyot reprit, dans le journal « la Lanterne », la campagne qu'il avait entamée en 1876 contre la fraude des bons à plusieurs journaux. Au moment de l'inauguration du nouveau Louvre, il publia dans le « Figaro » une étude remarquée sur ce monument. En 1880, il passa au Crédit foncier de France, où il occupa le poste de chef du bureau. Ces fonctions lui permirent d'étudier les questions financières auxquelles il consacra plusieurs brochures et un grand nombre d'articles. De 1863 à 1870, il rédigea une correspondance adressée à des journaux de province; la chronique politique et financière du « Journal des Instituteurs »; le bulletin politique du « Journal général de l'Instruction publique », dans lequel il combattit les réformes que M. Duruy voulait introduire dans l'organisation et les programmes universitaires, et enfin des articles pour le « Lloyd universel » aujourd'hui disparu. En 1871, il entra à la « Patrie » à la fois comme directeur-gérant, directeur politique et rédacteur en chef. Ses adversaires eux-mêmes reconnaissent en lui un polémiste vigoureux et un écrivain élégant et spirituel. Il a pris presque superflu de dire que M. Guyon défend ce qu'on est convenu d'appeler « l'ordre moral, l'ordre et d'autorité » et qu'il en voit la plus haute et la plus complète expression dans le régime impérial. Nous doit, en outre, une *Etude sur le socialisme*; *les Soirées de la baronne*, avant-propos de Georges Ohnet (1885, in-8°), et un volume intitulé : *Le Bonheur* de l'Académie française; un roman : *la Donna e mobile* (1887, in-18); un volume de nouvelles : *Contes bourgeois* (1888).

gieuses aux syndicats professionnels. Lors de la discussion du budget de 1887, il prononça un remarquable discours, où il attaqua les contributions indirectes comme lésant le principe de la proportionnalité de l'impôt et où il demanda l'augmentation de l'impôt qui pèse sur la propriété foncière. En 1887, il fut nommé rapporteur général de la commission du budget. A ce titre, il demanda l'introduction dans la loi de finances de diverses réformes, notamment celle de l'impôt des boissons. Le 22 février 1889, il reçut le portefeuille des Travaux publics dans le ministère Tirard.

Défenseur intraitable du libre-échange sous toutes ses formes, M. Guyot a fait en faveur de la suppression des octrois des conférences nombreuses; il est parvenu à créer ainsi un sérieux mouvement d'opinion, et le cabinet Floquet déposa, en 1888, sur le bureau de la Chambre un projet conforme aux idées propagées par M. Guyot. L'honorable député s'est fait dans le Parlement une place éminente dans l'ordre des questions économiques qu'il connaît à fond et sur lesquelles il a publié de nombreuses études. Nous citerons : *la Science économique* (Paris, 1881, in-16); *Dialogue entre John Bull et Georges Dandin sur le traité de commerce franco-anglais* (Paris, 1881, in-18); *la Prostitution* (Paris, 1881, in-12); *Scènes de l'enfer social* (Paris, 1882, in-18); *la Morale* (Paris, 1883, in-18); *l'Organisation municipale de Paris et de Londres* (Paris, 1883, in-18); *la Police* (Paris, 1883, in-18); *Un fou* (Paris, 1884, in-18), *Un dédale* (Paris, 1885, in-18) *Lettres sur la politique coloniale* (Paris, 1885, in-16); *la Traite des vierges à Londres* (Paris, 1885, in-16); *l'Impôt sur le revenu* (Paris, 1887, in-18).

GUYOT (Arnold-Henri), géographe suisse, né à Neuchâtel en 1807. — Il est mort à Princeton (Etats-Unis) le 8 février 1884.

GUYOT-DESSAIGNE (Jean-François-Edmond), homme politique français, né à Brioude le 25 décembre 1833. Frère de M. Guyot-Montpayroux, ancien député et journaliste bien connu, et gendre de M. Dessaigne, député sous la monarchie de Juillet, il n'a jamais abandonné dans la magistrature, dans laquelle il est entré, en 1863, comme substitut au tribunal de Clermont-Ferrand. Il fut empêché par son procureur impérial à Issoire (1866), avocat général à Riom (1870), et, en dernier lieu, juge d'instruction au tribunal de la Seine (1876). M. Guyot-Dessaigne, en 1880, quitta la magistrature. En 1885, il se présenta aux élections législatives dans le département du Puy-de-Dôme, et, ce que ne pouvaient faire prévoir ses antécédents politiques, il figurait sur la liste radicale. Elu au scrutin de ballottage par 77.350 voix sur 131.907 votants, le sixième sur neuf, il fait partie, à la Chambre, du groupe des indépendants. Président des commissions chargées de l'examen de projets relatifs à la procédure civile et criminelle, il a en même temps succédé à M. Labordère comme rapporteur de la loi sur l'armée. Nommé ministre de la Justice en remplacement de M. Ferrouillat, le 6 février 1889, il n'a conservé son portefeuille que jusqu'au 22 du même mois.

* **GUYOT-MONTPAYROUX** (Léonce), journaliste et homme politique français, né à Brioude (Haute-Loire) le 14 janvier 1839. — Atteint d'aliénation mentale, il dut être enfermé dans une maison de santé à Ivry, où il est mort le 19 avril 1884.

Guzerat et Guzeratis, esquisses hindoues, de M. Malabari (Bombay, 1884). Ecrit en anglais par un parsi, ce recueil de nouvelles mérite une attention particulière. C'est une suite d'esquisses de la vie hindoue dans le Guzerat, district de la province de Bombay, qui a gardé une langue et une physionomie particulières. La plus importante de ces esquisses de mœurs est l'histoire du Mir Bakhtavar-khan, gentilhomme de haute lignée, ruiné par son intendant Nyalchand, l'homme d'affaires hindou, humble, insinuant et rapace, qui fait sa fortune patiemment, en silence, comme la fourmi. Quoique les caractères soient un peu de tous les temps et de tous les pays, l'étude de M. Malabari est fort curieuse. Le Mir, qui a dix-neuf ans, vient de se marier; il installe Nyalchand chez lui pour gérer sa fortune et ses domaines. Nyalchand n'est pas un malhonnête homme, mais c'est un homme qui a fortement envie de faire fortune et qui profite avec avidité de la nonchalance du jeune homme. « Le Mir, dit-il, pour expliquer la ruine de son maître, passait son temps au gynécée. Il était si passionnément amoureux de sa femme qu'il ne lui donna jamais de rivale. Tout le jour long, ils restaient ensemble, le couple infatué, tant ils étaient absorbés dans leur bonheur nouveau-né. Pour moi, célibataire hindou, c'était chose choquante de voir un homme s'oublier comme faisait le Mir. » Aussi économise-t-il ses gages pour les prêter à gros intérêt à son maître, qu'il prévoit devoir en avoir besoin d'ici peu, et il s'arrange aussi de façon que pas une roupie ne lui passe entre les doigts sans qu'il lui en reste quelque chose. Que voulez-vous? il faut bien que les pauvres gens vivent! Survient un enfant. Le Mir fait vendre ses bijoux, puis il hypothèque une maison et Nyalchand se trouve là juste à point pour prêter, sous le nom d'un oncle. Quand il se marie lui-même, c'est le Mir qui paye les frais de la noce, 3.000 roupies. « Que voulez-vous, dit Nyalchand; ces gens trouvent autant de plaisir à se défaire de leurs biens pour faire un heureux que d'autres à les acheter! » Toute la fortune du Mir se consume ainsi peu à peu, sans que l'honnêtement riche regarde. « L'enfant tomba malade, raconte l'intendant; jour et nuit le médecin veilla; jour et nuit le prêtre pria. La mère me donna à vendre son premier anneau, l'anneau des fiançailles. Mais nulle puissance humaine ne pouvait sauver l'enfant. » Il fallait l'ensevelir; la mère demande Nyalchand; c'était la première fois qu'elle se montrait à lui. « Elle était en robe de nuit, d'une beauté vraiment divine, avec ce cachet sacré que donne la souffrance et devant lequel on ne peut s'empêcher de s'incliner. Je m'inclinai devant elle, le cœur tremblant de mille petites agitations. « Vois-tu, Nyalchand, dit-elle, il faut sauver l'honneur de ton maître; il faut « des funérailles décentes à mon enfant. Ne « reste-t-il rien, rien à vendre? » Je n'avais pas d'argent et n'en pouvais pas emprunter; la seule chance était chez le vieux Mir. J'allai lui annoncer la mort de son petit-fils; lui-même était mourant; mais, sans faire une question, il me fit donner 100 roupies. » Le vieux Mir meurt, laissant 20.000 roupies à son fils; tout passe au payement des dettes, et la plupart étaient des dettes envers Nyalchand, qui, le règlement opéré, offre humblement sa démission : il n'y a plus rien à faire pour lui et le Mir le congédie les larmes aux yeux en lui disant qu'après avoir consacré sa vie à gérer sa fortune il a bien le droit maintenant de songer à ses propres intérêts. Nyalchand devient un gros bourgeois, de mœurs austères et paisibles; quant au Mir, il vit pauvrement d'une petite pension de 500 roupies que lui fait le gouvernement anglais en échange de l'abandon de vieilles créances de sa famille; en fait de serviteurs, il n'a plus que sa femme, toujours aussi dévouée et aussi belle, quoique le malheur ait fait blanchir ses cheveux. Nyalchand la rencontre parfois et réprime un mouvement de pitié; que voulez-vous, il faut bien que les pauvres gens vivent!

Gwendoline, opéra en deux actes et trois tableaux, poème de M. Catulle Mendès, musique de M. Emmanuel Chabrier (théâtre de la Monnaie de Bruxelles, 10 avril 1886). Le livret de cet opéra n'est pas sans grande analogie avec celui du *Vaisseau-Fantôme* de Richard Wagner. L'action se passe en Grande-Bretagne, vers la fin du VIIIe siècle. Harold, le pirate danois, vient de débarquer sur la côte, jetant l'épouvante dans tout le pays. Il va frapper Armel, un vieux pêcheur, lorsque la fille de celui-ci apparaît et se jette entre les deux hommes. Harold est désarmé. « Donne-moi ton enfant, dit-il, à Armel, et je deviendrai ton ami. » — « Soit », répond le vieillard, mais il ajoute tout bas à Gwendoline : « Ce soir, tu frapperas l'époux endormi dans tes bras! », et il lui glisse un couteau. Le mariage a lieu, et Harold emmène son épouse. Mais, pendant ce temps, les Saxons, revenus de leur épouvante, sont tombés sur les Danois. Un horrible massacre a lieu. Harold, saisissant le couteau que lui tend Gwendoline, vole au secours de ses compagnons. Il revient blessé, mourant, et Gwendoline prenant à son tour l'arme, se frappe. Tous deux meurent, au moment où les Saxons, ivres de fureur et de massacre, viennent d'allumer un immense incendie. L'opéra finit dans cette rouge apothéose. La musique de M. Chabrier a été favorablement accueillie. On a remarqué principalement : le *Réveil de la ferme* au 1er acte, la *Légende* que Mme Montalba avait chantée deux ans auparavant à Paris, aux concerts Lamoureux, *l'Epithalame* et le duo d'amour du second acte. Les chœurs dominent presque constamment dans cette longue partition, si touffue qu'on pourrait la comparer à une forêt vierge. Interprètes principaux : Mlles Thuringer, MM. Bérardi et Engel.

* **Gymnase-Dramatique**, théâtre de Paris. — La direction Lemoine-Montigny, qui remonte au 18 juin 1844, est un phénomène sans précédent dans l'histoire de nos théâtres. Elle a duré pendant trente-six ans, et la mort seule de cet excellent directeur l'a interrompue en 1881, époque à laquelle M. Victor Koning a pris la direction du Gymnase. Voici la liste des pièces nouvelles données sous ces deux derniers directeurs depuis 1871 :

En 1871 : *les Reflets*, trois actes (Delacour, Louis Leroy); *la Visite de noces*, un acte (Alexandre Dumas fils); *l'Abandonnée*, deux actes (Coppée); *Marceline*, quatre actes (La Rounat); *la Sainte-Lucie*, un acte (J. Guillemot); *le Porte-Cigares*, un acte (Raimond Deslandes).

En 1872 : *Paris chez lui*, trois actes (Gondinet); *les Cloches du Soir*, un acte (Clerc frères); *l'Invalide*, un acte (A. Achard); *le Cousin Jacques*, trois actes (L. Leroy); *les Vieilles Filles*, cinq actes (Ch. de Courcy); *la Dame d'en face*, un acte (Georges Petit); *Un maître en service*, un acte (Albéric Second); *les Petits Neveux de mon oncle*, un acte (H. Raymond); *Une heure en gare*, un acte (J. Guillemot); *la Gueule du loup*, quatre actes (Léon Laya); *Pierre Maubert*, drame en un acte (A. Decourcelle).

En 1873 : *la Femme de Claude*, pièce en trois actes (Alexandre Dumas); *les Cravates blanches*, trois actes (Malpertuy); *le Beau-Frère*, cinq actes (Belot, Maiol); *Monsieur Alphonse*, trois actes (Alex. Dumas); *l'Enquête*, trois actes (Cadol).

En 1874 : *Dubois d'Australie*, deux actes (E. Nadaud); *le Chevalier Baptiste*, un acte (Bisson); *la Dragonne*, deux tableaux (Plouvier); *la Veuve*, cinq actes (Meilhac, Halévy); *Gilberte*, quatre actes (Gondinet); *la Chute*, quatre actes (L. Leroy); *Trécence*, trois actes (E. Nus).

En 1875 : *Mille Disparc*, un acte (Denayrouse); *le Comte Kostia*, pièce en cinq actes (Cherbuliez); *la Dernière Poupée*, un acte (de Najac); *Quête à domicile*, un acte (Verconsin); *le Wagon 513*, un acte (Clerc frères); *la Galerie du duc Adolphe*, douze tableaux (par les mêmes); *le Sanglier des Ardennes*, un acte (A. Achard); *le Million de M. Pomard*, trois actes (H. Raymond, J. Guillemot); *le Baron de Valjoli*, quatre actes (E. Cottinet); *Ferréol*, quatre actes (Sardou).

En 1876 : *le Charmeur*, trois actes (Louis Leroy); *les Petite Cadeaux*, un acte (Jacques Normand); *l'Onclé aux espérances*, trois actes (Delacour, Hennequin); *les Vieux Amis*, quatre actes (Davyl); *l'Hôtel Godelot*, trois actes (Crisafulli); *Châteaufort*, trois actes (comtesse de Mirabeau); *les Cinq filles de Castillon*, un acte (Paul Ferrier); *la Crise de M. Thomasvin*, trois actes (Verconsin); *les Compensations*, trois actes (Ferrier); *la Comtesse Romani*, trois actes (Gust. de Jalin); *Andrette*, un acte (Ch. de Courcy); *Mlle Didier*, quatre actes (Ch. de Courcy, E. Nus); *Une date inscrite*, un acte (Quatrelles).

En 1877 : *le Père*, drame en quatre actes (A. Decourcelle, J. Claretie); *Bébé*, trois actes (De Najac, Hennequin); *Marthe*, quatre actes (Georges Ohnet); *Pierre Gendron*, drame en trois actes (Lafontaine, G. Richard); *les Petites Mères*, trois actes (Desiavigne, J. Normand); *les Ménages d'autrefois*, deux actes (d'Ennery); *la Belle Madame Donis*, quatre actes (Gondinet, H. Malot).

En 1878 : *les Jeunes de chambre*, trois actes (Ferrier); *Mlle Geneviève*, un acte (Quatrelles); *la Cigarette*, un acte (Meilhac, Narrey); *le Prince Soizic*, un acte (Saint-Agnan-Choler); *Une innocente*, un acte (Chéri-Montigny); *la Petite Correspondance*, trois actes (De Najac, Hennequin); *la Navette*, un acte (Becque); *le Dédicace*, un acte (H. Raymond, G. Petit); *les Bottes du Capitaine*, un acte (Paul Parfait); *l'Age ingrat*, trois actes (Pailleron).

En 1879 : *les Iloles de Pithiviers*, trois actes (P. Ferrier); *Jonathan*, trois actes (Gondinet, Oswald, Giffard).

En 1880 : *les Honnêtes Femmes*, un acte (Becque); *le Fils de Coralie*, drame en trois actes (Delpit); *l'Indiscrète*, un acte (Beauvallon); *le Grain de beauté*, un acte (A. Decourcelle); *les Folies de Valentin*, un acte (Daniel Darc); *l'Amiral*, trois actes, en vers (Jacques Ravenaud); *les Braves Gens*, quatre actes (Gondinet).

En 1881 : *l'Alouette*, un acte (Gondinet); *Phryné*, trois actes (Meilhac); *la Noce d'Ambroise*, un acte (Blum, Raoul Toché); *Miss Fanfare*, trois actes (Louis Gandérax, Krantz); *Monte-Carlo*, trois actes (Belot, Nus); *le Duel de Pierrot*, cinq actes (Gustave Haller); *les Elections*, cinq actes (Roberson, trad. par Haller); *la Souscope*, un acte (Busnach); *la Chambre nuptiale*, un acte (Jaime, Busnach).

En 1882 : *Serge Panine*, drame en cinq actes (Ohnet); *les Débuts de Pinchette*, un acte (A. Decourcelle); *la Carte forcée*, deux actes (Crémieux, Pernety); *Un Mari qui pleure*, un acte (Jules Prével); *l'Assassin*, un acte (About); *Un Roman parisien*, cinq actes (Oct. Feuillet).

En 1883 : *Monsieur le Ministre*, cinq actes (J. Claretie); *le Père de Martial*, drame en quatre actes (Delpit); *les Femmes qui fument*, un acte (Gaston Peloux); *Autour du mariage*, cinq actes (Gyp); *le Maître de forges*, cinq actes (Ohnet).

En 1884 : *la Ronde du commissaire*, quatre actes (Meilhac, Gille).

En 1885 : *le Prince Zilah*, quatre actes (Claretie); *la Doctoresse*, trois actes (P. Ferrier, H. Bocage); *Sapho*, cinq actes (Daudet, A. Belot).

En 1886 : *le Bonheur conjugal*, trois actes (Valabrègue); *la Miniature*, un acte (Depré, Clairville); *Pieux Mensonges*, un acte (Berr de Turique).

En 1887 : *la Comtesse Sarah*, pièce en cinq actes (Ohnet); *Dégommé*, trois actes (Gondinet); *l'Abbé Constantin*, trois actes (Crémieux, P. Decourcelle).

En 1888 : *les Femmes nerveuses*, trois actes (Blum, Toché); *Jalousie*, drame en quatre actes (Vacquerie).

* **GYMNASTIQUE** s. f. — **Encycl.** Pédag. — *Enseignement de la gymnastique.* Depuis de longues années déjà, l'enseignement de la *gymnastique* était à l'ordre du jour lorsqu'il fut déclaré obligatoire par la loi du 27 janvier 1880, pour tous les établissements d'instruction publique de garçons dépendant de l'Etat, des départements et des communes. Quant aux établissements réservés aux jeunes filles, cet enseignement était laissé facultatif. Il faut ajouter que dès le début il était organisé dans la plupart des lycées et collèges et dans les écoles normales de cet ordre, et que les décrets et arrêtés du 10 janvier 1887 l'ont rendu obligatoire dans les écoles primaires publiques de jeunes filles. Le programme de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles primaires a été fixé par arrêté ministériel du 27 juillet 1882. Un autre arrêté du 13 décembre 1882 a réorganisé le personnel des professeurs de gymnastique des lycées et collèges et relevé leurs traitements d'une façon notable, et une circulaire du 20 décembre 1882 a fixé le programme. Personne ne peut être nommé professeur titulaire de gymnastique dans un établissement public, s'il n'est muni d'un certificat spécial d'aptitude. Les programmes et conditions d'obtention de ce certificat font l'objet des arrêtés des 18 juin 1879 et 18 janvier 1887.

— *Sociétés de gymnastique.* Un peu avant 1870, on comptait à peine en France 15 sociétés de gymnastique; mais après la guerre, surtout depuis la fondation de l'Union des sociétés de gymnastique de France, en 1873, et depuis l'organisation des fêtes fédérales annuelles, le développement a été très rapide; en 1876, il y en avait 189; en 1883, le nombre s'est élevé à 560, et, actuellement, on en compte 570; le département de la Seine renferme, à lui seul, 107 sociétés. Le Nord vient en second lieu, il en possède 57; puis la Marne, 49; Seine-et-Oise, 47; les Ardennes, 36; etc. Donc, les sociétés de gymnastique ne font que s'accroître en France, tellement on a compris les services considérables qu'elles peuvent rendre au point de vue de l'éducation et de l'instruction militaires. Déjà l'on apprend à connaître les vertus de l'esprit de corps de compagnie aux élèves des écoles, des lycées et des collèges; quand les enfants quittent ces établissements, ils se répandent dans les sociétés de gymnastique; de la sorte, les jeunes gens entretiennent d'une façon suivie leur agilité physique; ils s'habituent aux exercices du corps; ils sont soumis à un entraînement scientifique réglé et ils acquièrent la vigueur et l'adresse indispensables pour les préparer à faire de bons soldats. Les sociétés de gymnastique s'administrent comme bon leur semble, à la condition que leurs statuts suivent les règles générales établies par la préfecture de leur département, qui, elle-même, suit les ordres du gouvernement. Elles s'alimentent, pour l'habillement, pour l'achat d'appareils, location de stands et de gymnases, pour frais de voyages à l'occasion des concours, par la cotisation des membres actifs, des membres honoraires, des dons des particuliers et des subventions des conseils généraux et des municipalités.

En Allemagne, le nombre des sociétés de gymnastique était de 3.021 au mois d'octobre 1887. En Belgique, en Hollande, en Suisse surtout, les progrès ont été également très grands. En 1887, la Belgique comptait 69 sociétés avec 7.840 membres; la Hollande avait 58 sociétés; la Suisse, 317 et 14.400 membres environ. En Italie même, l'institution s'est beaucoup développée et l'on peut y évaluer le nombre des sociétés à plus de 120 avec 10 à 12.000 sociétaires.

— *Applications thérapeutiques de la gymnastique.* V. KINÉSITHÉRAPIE.

— Bibliogr. Eugène Paz, *la Gymnastique raisonnée* (1876, in-8°) et *Histoire de la gymnastique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1886, in-12).

GYMNÉMIQUE adj. (ji-mné-mi-ke — rad. *gymnema*, nom de plante). Chim. Se dit de l'acide extrait des feuilles d'une asclépiadée du Decan, la gymnéma sylvestre.

— **Encycl.** *L'acide gymnémique*, découvert par M. Hooper, s'obtient en faisant macérer dans l'eau les feuilles de gymnema, qui en contiennent 6 pour 100 environ de leur poids. Déposé sur la langue, il possède la singulière propriété d'enlever aux papilles du goût la perception de la saveur sucrée et de la saveur amère; cette action, produite également par la mastication des feuilles, peut se prolonger pendant vingt-quatre heures.

* **GYMNOBLASTES** s. f. pl. — Zool. Sous-ordre de méduses hydroïdes appelées aussi *tubulaires*, renfermant les colonies de polypes nus ou recouverts d'un épiderme ou enveloppe chitineuse, sans cellules en forme de calice autour de chaque polype, à bourgeons sexuels méduso ïdes. Les gymnoblastes produisent des méduses qui deviennent libres; ces méduses appartiennent pour la plupart à la famille des Océanides (Claus). Les nombreuses formes vivantes de gymnoblastes sont réparties en onze familles et vivent en diverses mers; certaines formes, telles que les hydres, habitent les eaux douces. Il existe des gymnoblastes fossiles, leurs empreintes se retrouvent en assez grand nombre dans tous les terrains depuis les plus anciens jusqu'aux tertiaires.

* **GYMNOBRANCHES** s. m. pl. — **Encycl.** Zool. On désigne ainsi les mollusques gastropodes opistobranches, du sous-ordre des Dermatobranches, tels que les doris, les tritonies, les téthys et les ombides. Les gymnobranches sont des mollusques marins, nus, avec des appendices cutanés coniques ou des branchies sur le dos.

GYMNOLÉMATES s. m. pl. (ji-mno-lé-mate — du gr. *gumnos*, nu; *laima*, gorge). Zool. Ordre de bryozoaires ectoproctes renfermant les formes généralement marines à lophophore discoïde, à tentacules formant par ensemble un cercle complet; la bouche manque d'épistome.

— **Encycl.** Les *gymnolémates*, aussi nommés *stelmatopodes*, se reproduisent par des œufs d'où sortent des larves ciliées, ou par des bourgeons internes, rarement par des statoblastes. « Les colonies, dit Claus, sont le plus souvent polymorphes, composées souvent de cellules radicales et de cellules cauliniaires avec des vibracules et des aviculaires. Les ectocystes présentent des formes et des modes d'union extraordinairement variés; ils sont tantôt cornés, tantôt incrustés de calcaire, plus rarement gélatineux. » Les classifications les plus récentes divisent l'ordre des Gymnolémates en trois sous-ordres : Cyclostomates, Cténostomates, Chilostomates.

GYP (Sybille-Gabrielle-Marie-Antoinette de Riquetti de Mirabeau, comtesse de Martel de Janville, connue dans les lettres sous le pseudonyme de), écrivain humoriste français, née au château de Koëtsal (Morbihan) en 1850. Mme de Martel est arrière-petite-fille de Mirabeau-Tonneau et arrière-petite-nièce du grand Mirabeau. Son père s'était engagé dans les zouaves pontificaux et mourut en Italie quelque jours avant la bataille de Mentana; elle a épousé le comte de Martel de Janville en décembre 1869. Gyp débuta dans les lettres par des études mondaines, inséré dans la Vie parisienne de la rue de Grenelle, dont l'esprit, la gaieté, la verve malicieuse, se firent bien vite remarquer. Réunies en volumes, ces esquisses légères n'ont rien perdu de leur vivacité et ont immédiatement classé leur auteur, dans lequel on devinait aisément une femme du monde, parmi les écrivains de nos jours qui savent le mieux peindre les mœurs élégantes, cette haute vie qu'on ferait peut-être mieux d'appeler la vie oisive et mondaine, la vie des bals, des dîners, de bains de mer, qui se passe en promenades à cheval, en chasses, en rallye-paper, aux courses, au tir aux pigeons, le tout entremêlé de flirtage, d'intrigues amoureuses, de roueries féminines, et dont Gyp, mieux que tout autre, nous fait toucher le vide absolu : c'est en cela qu'il est un moraliste à sa manière. L'audace toute particulière avec laquelle une femme abordait les situations les plus risquées, les plus scabreuses, et en sauvait délicatement la brutalité, ajoutait encore quelque chose de piquant à ces attrayantes études. Gyp a publié : *le Petit Bob* (1882, in-12), physionomie de gamin précoce, sorte de gavroche de la haute société, que l'auteur met en scène avec une raillerie ironique et spirituelle; *la Vertu de la baronne*, suite de tableaux d'une touche légère (1882, in-12); *Autour du mariage* (1883, in-12); nous avons consacré une analyse spéciale à ce chef-d'œuvre où apparaît le délicieux type de Paulette, si aimable et si excentrique, perverse seulement d'imagination et dans laquelle l'auteur a voulu incarner la Parisienne énigmique; *Ce que femme veut* (1883, in-12); *Un homme délicat* (1884, in-12); *Plume et Poil* (1884, in-12); *Elles et Lui* (1885, in-12), le roman de l'homme à femmes, de celui qui les a toutes; *le Druide* (1885, in-12); *le Plus heureux de tous* (1885, in-12); *Sans voiles* (1885, in-12), suite de quinze fantaisies très légèrement gazées, sans voiles pur conséquent, dont les plus réussies sont *Promesses de bonheur* et *le Plus beau jour de l'année*; *Sac à papier* (1886, in-12); *Autour du divorce* (1886, in-12), nouvelle série d'esquisses où reparaît la Paulette d'*Autour du mariage*; *Dans l'train* (1886, in-12); *les Chasseurs* (1887, in-12); *Jotes conjugales* (1887, in-12), croquis d'époux de toutes sortes, surpris dans l'intimité du foyer; *Pour ne pas l'être* (1887, in-12); *Bob au Salon* (1888, in-12); *Mademoiselle Loulou*, le pendant féminin du *Petit Bob* (1888, in-12); *les Séducteurs* (1888, in-12); *le Petit Bleu* (1889, in-12). Une comédie, tirée par M. Rector Crémieux, d'*Autour du mariage*, et jouée au théâtre du Gymnase en 1883, n'a pas obtenu le succès qui avait précédemment accueilli le volume.

Nous disions plus haut que Gyp était un moraliste à sa manière. C'est aussi l'avis de M. Anatole France. « Je tiens Gyp, dit-il, pour un grand philosophe; et si l'on ne demande même que j'entends, je répondrai que je l'entends comme il faut.. Gyp a pénétré profondément la vanité des hommes de couloir du Palais-Bourbon. Je soupçonne de mon côté qu'il y a quelque vanité dans l'étude de la prosodie grecque et des mosaïques byzantines. Mais il faut choisir entre les vanités; nous préférons celles qui font oublier, qui consolent, qui donnent à l'existence la paix avec la dignité. Voilà ce qu'enseigne Gyp en souriant. C'est pourquoi je le tiens pour un écrivain des plus moraux. Si j'étais de M. Camille Pelletan, je donnerais pour de cette que *Dans l'train* et les *Séducteurs* n'eussent reçu de l'Académie française un prix Montyon. Je sais bien que les femmes de Gyp sont saisissantes et qu'elles ont autant d'ennemies que leurs adorateurs en ont peu. Je sais que Paulette est exquise, je sais que Mme de Flirt et Mme d'Floubly sont faites pour nous donner quelque trouble. Mais que voulez-vous, il faut bien que la philosophie s'accommode du charme des femmes. Il n'y a pas de sagesse capable de supprimer la beauté vivante. Ce serait d'ailleurs une effroyable sagesse. C'est un fait qu'il y a de jolies femmes sur la terre. Les livres ne le diraient pas qu'on le verrait bien tout de même. Gyp ne craint pas de nous montrer de ravissantes créatures; mais en même temps il nous fait comprendre qu'il est aride et décevant de vouloir les aimer de trop près, et c'est là justement qu'il se révèle moraliste consommé.

« Gyp est aussi un grand ironique, un ironique sans colère et sans amertume, avec un naturel qui va parfois jusqu'à l'inconscience. Le beau monde qui se mire dans les fins portraits de Gyp, en souriant de s'y trouver tant d'élégance, ne soupçonne pas, je suis sûr, tout ce qu'il y a de raillerie plus ou moins volontaire dans le choix que l'artiste sut faire des attitudes, des expressions et des mouvements de ses figures. Certes, je ne voudrais pour rien au monde mettre en défiance les simples lecteurs de ces dialogues d'un nouveau Lucien, moins habile et plus naturel que l'autre; mais, sans vouloir chercher de quelle perfidie charmante est capable l'esprit qui créa Bob, Paulette et Loulou, je me demande, non sans inquiétude, si la postérité malveillante, quand elle voudra se représenter notre société, ne sera pas tentée d'emprunter quelques traits aux légères esquisses des conteurs de la « Vie parisienne ». Nous nous permettons bien, nous, de chercher dans Rétif de La Bretonne, qui pourtant n'avait, lui, ni finesse, ni grâce, quelques-uns des secrets de nos trisaïeules! »

GYPSOMÈTRE s. m. (ji-pso-mè-tre — du gr. *gypsos*, plâtre; *metron*, mesure). Techn. Appareil destiné à doser le plâtre dissous dans un liquide, dans le vin en particulier.

GYROMÈTRE s. m. (ji-ro-mè-tre — du gr. *guros*, cercle; *metron*, mesure). Techn. Appareil servant à mesurer la vitesse de rotation des machines.

— **Encycl.** Le *gyromètre* est un compteur de tours spécial, installé à demeure sur les machines qui doivent posséder une vitesse absolument régulière : machines motrices des filatures, des cloueries, des poudreries, des appareils dynamo-électriques. Le gyromètre Braun, un des plus employés, se compose de trois tubes verticaux en verre contenant de l'alcool coloré en rouge, fixés sur un tube horizontal qui les réunit par la base. Le tube du milieu est placé à égale distance entre les deux autres, sur le prolongement de l'axe vertical servant de pivot à l'appareil. Quand la machine est en marche, le liquide s'élève à la même hauteur dans les tubes; mais dès qu'on la met en marche, la force centrifuge engendrée par le mouvement de rotation du gyromètre fait monter le liquide dans les branches extérieures en abaissant le niveau dans le tube central. Une règle graduée, fixée verticalement à proximité du tube, établit une corrélation entre l'ascension du liquide et la vitesse, qui peut être ainsi maintenue à une allure constante.

* **GYROSCOPE** s. m. — **Encycl.** Mar. Depuis 1884, le *gyroscope* remplace dans certaines occasions les compas de marine. Cette importante application, due à M. Dubois, examinateur de la marine, permet de déterminer, à 1° près, l'angle dont un navire *vient* sur bâbord ou sur tribord quand il change de route, c'est-à-dire l'angle qu'il fait alors avec son ancienne direction. L'emploi du gyroscope marin est basé sur l'invariabilité dans l'espace du plan de rotation du tore animé d'une certaine vitesse, constituant la masse mobile de l'appareil; l'expérience ne durant que 4 à 5 minutes, on néglige le mouvement de rotation de la Terre. Le gyroscope marin est surmonté d'une alidade à pinnules, qui est maintenue fixe dans l'espace quand le tore est en mouvement; le bâtiment changeant alors de direction entraîne le cercle gradué, placé sous l'alidade, d'une quantité égale à l'angle qu'il fait avec sa direction primitive. L'approximation obtenue par le gyroscope ne peut être atteinte avec l'aiguille aimantée, dont la variation en un même lieu change selon le cap du navire, à cause du changement de position des masses de fer perturbatrices par rapport à la direction de l'aiguille. Le gyroscope s'emploie aussi sur les navires comme appareil collimateur. V. COLLIMATION, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

GYSIS (Nicolas), peintre grec, né dans l'île de Tinos (Archipel) le 1er mars 1842. Il commença ses études à l'Ecole d'Athènes; puis, ayant obtenu une subvention du roi, il alla fréquenter l'atelier de Piloty, à Munich. Durant son séjour en Allemagne, jusqu'en 1872, il peignit divers tableaux de genre, comme *la Nouvelle de la victoire de Sedan*, et une composition historique : *Joseph explique les songes de ses compagnons de captivité*. La première de ces œuvres lui valut le prix de l'académie. Il voyagea ensuite dans sa patrie et en Asie Mineure, où il étudia surtout les mœurs populaires. Il peint quantité de ses productions, à cette époque, fut le *Voleur puni*. Nous citerons encore de cet artiste distingué : *Pizzarelles en Crète*, *Fête arabe*, *l'Art jouant*, qui figurèrent à l'Exposition universelle de 1878; *les Génies des Arts* (1879); *le Pèlerinage des artistes*; etc.

GYULAI (Paul), poète et critique hongrois, né à Klausenburg en 1826. Professeur au gymnase de cette ville, puis jurisconsulte à Budapest, il est devenu professeur de littérature hongroise à l'université de cette ville en 1875, secrétaire de l'académie en 1879, enfin président de la Société de Kisfaludy en 1881. Il a publié, en 1882, des *Poésies* qui se distinguent par la profondeur du sentiment et le charme de la forme. Ses *Nouvelles*, qui ont paru sous le titre de *Esquisses et Tableaux*, comptent parmi les plus belles productions de la littérature hongroise; nous citerons entre autres *le Dernier Maître d'une cour seigneuriale* et *le Vieux Comédien*. Comme littérateur et critique, on lui doit : *la Vie de Vœrœsmarty*, *Jean Katona* et sa tragédie *Bankban*; des études sur Alex. Petœfi, etc., dans des revues; des éditions critiques d'Emerich Madach et de Vœrœsmarty, et un recueil de poésies populaires hongroises, en collaboration avec Arany.